

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Finixa apprêt blanc 400ml
Code du produit : TSP 140

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Pulvérisation dans des installations industrielles

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur

Chemical Europe NV
Baarbeek 2
2070 Zwijndrecht
T +32 (0) 3 234 87 80 - F +32 (0) 3 234 87 89
info@chemical.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +32 (0) 3 760 08 09

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aérosol, catégorie 1 H222;H229
Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2 H319
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3 H336
Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2 H411
Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Composants dangereux :

Mentions de danger (CLP) :

Conseils de prudence (CLP) :

Danger
butanone; éthylméthylcétone; acétone; propan-2-one; propanone; acétate de n-butyle; acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
H222 - Aérosol extrêmement inflammable.
H229 - Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.
P403 - Stocker dans un endroit bien ventilé.
P410+P412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 122 °F, 50 °C.
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

	dans une position où elle peut confortablement respirer. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux. P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. P260 - Ne pas respirer les aérosols. P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 - Tenir hors de portée des enfants.
Phrases EUH	: EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. EUH208 - Contient Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine(Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine). Peut produire une réaction allergique.

Réglementation des pays scandinaves

Danemark

Code MAL : 4-3

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
diméthyl éther	(N° CAS) 115-10-6 (N° CE) 204-065-8 (N° Index) 603-019-00-8	25 - 50	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas
butanone; éthylméthylcétone	(N° CAS) 78-93-3 (N° CE) 201-159-0 (N° Index) 606-002-00-3	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
acétone; propan-2-one; propanone	(N° CAS) 67-64-1 (N° CE) 200-662-2 (N° Index) 606-001-00-8	10 - 25	Flam. Liq. 2, H225 Eye Irrit. 2, H319 STOT SE 3, H336
acétate de n-butyle	(N° CAS) 123-86-4 (N° CE) 204-658-1 (N° Index) 607-025-00-1	2,5 - 10	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336
bis(orthophosphate) de trizinc	(N° CAS) 7779-90-0 (N° CE) 231-944-3 (N° Index) 030-011-00-6	2,5 - 10	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	(N° CAS) 108-65-6 (N° CE) 203-603-9 (N° Index) 607-195-00-7	1 - 2,5	Flam. Liq. 3, H226
Fatty acids, C18-unsatd., trimers, compds. with oleylamine	(N° CAS) 147900-93-4	0,1 - 1	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319 Skin Sens. 1, H317

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de malaise consulter un médecin.
Premiers soins après contact avec la peau	: Pas d'effet d'irritation.
Premiers soins après contact oculaire	: Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. Consulter un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après ingestion	: Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOLISON/un médecin.

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : du dioxyde de carbone (CO₂), de la poudre d'extinction, Brouillard d'eau, Mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Respirateur agréé.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Porter un vêtement de protection approprié. Évacuer la zone.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le public.

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : Veiller à une ventilation adéquate. Absorber le liquide répandu dans un matériau inerte.

Procédés de nettoyage : Ne pas rincer à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

RUBRIQUE 7. RUBRIQUE 8. RUBRIQUE 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Manipuler et ouvrir les conteneurs avec précaution. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Ne pas fermer le récipient hermétiquement aux gaz.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Ne pas fermer le récipient hermétiquement aux gaz. Stocker dans un récipient fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

diméthyl éther (115-10-6)		
UE	Nom local	Dimethylether
UE	IOELV TWA (mg/m ³)	1920 mg/m ³
UE	IOELV TWA (ppm)	1000 ppm
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC
Belgique	Nom local	Oxyde de diméthyle # Dimethylether
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	1920 mg/m ³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	1000 ppm

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

diméthyl éther (115-10-6)		
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/03/2002
acétone; propan-2-one; propanone (67-64-1)		
UE	Nom local	Acetone
UE	IOELV TWA (mg/m³)	1210 mg/m³
UE	IOELV TWA (ppm)	500 ppm
UE	Référence réglementaire	COMMISSION DIRECTIVE 2000/39/EC
Belgique	Nom local	Acétone # Aceton
Belgique	Valeur seuil (mg/m³)	1210 mg/m³
Belgique	Valeur seuil (ppm)	500 ppm
Belgique	Valeur courte durée (mg/m³)	2420 mg/m³
Belgique	Valeur courte durée (ppm)	1000 ppm
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 11/03/2002
123-86-4 acétate de n-butyle		
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m³, 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m³, 150 ppm	
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
VME	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée	
DNEL		
78-93-3 butanone		
Oral	DNEL Long term-systemic	31 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	412 mg/kg bw/day (Consumer)
		1161 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Long term-systemic	106 mg/m3 (Consumer)
		600 mg/m3 (Worker)
acétone; propan-2-one; propanone (67-64-1)		
Oral	DNEL Long term-systemic	62 mg/kg bw/day (Consumer)
Dermique	DNEL Long term-systemic	62 mg/kg bw/day (Consumer)
		186 mg/kg bw/day (Worker)
Inhalatoire	DNEL Acute-local	2420 mg/m3 (Worker)
	DNEL Long term-systemic	200 mg/m3 (Consumer)
		1210 mg/m3 (Worker)
123-86-4 acétate de n-butyle		
Inhalatoire	DNEL Acute-systemic	859,7 mg/m3 (Consumer)
		960 mg/m3 (Worker)
	DNEL Acute-local	859,7 mg/m3 (Consumer)
		960 mg/m3 (Worker)
	DNEL Long term-systemic	102,34 mg/m3 (Consumer)
		480 mg/m3 (Worker)
	DNEL Long term-local	102,34 mg/m3 (Consumer)
		480 mg/m3 (Worker)
PNEC		
67-64-1 acétone		
PNEC Marine water	1,06 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	30,4 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Soil	29,5 (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	3,04 mg/l(dry weight) (Undefined)	
123-86-4 acétate de n-butyle		
PNEC Freshwater	0,18 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	0,015 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	0,981 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Intermittent release	0,36 (Undefined)	
PNEC Soil	0,0903 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	35,6 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	0,0981 mg/l(dry weight) (Undefined)	

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

PNEC Freshwater	0,635 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water	0,0635 mg/l (Undefined)	
PNEC Freshwater sediment	3,29 mg/l(dry weight) (Undefined)	
PNEC Intermittent release	6,35 (Undefined)	
PNEC Soil	0,29 (Undefined)	
PNEC Sewage Treatment Plant	100 mg/l (Undefined)	
PNEC Marine water sediment	0,329 mg/l(dry weight) (Undefined)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Wash hands before breaks and after work. Ne pas inhaler le gaz/la vapeur/les aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Protection des mains:

Wear gloves according to EN374 resistant to the solvent(s) in use. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre

Type	Matériau	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants en caoutchouc nitrile	Caoutchouc nitrile (NBR)	5 (> 240 minutes), 6 (> 480 minutes)	>0.5		EN 374

Protection oculaire:

Lunettes bien ajustables

Type	Utilisation	Caractéristiques	Norme
Lunettes de sécurité			EN 166

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Type	Norme
	EN 13034

Protection des voies respiratoires:

Appareil	Type de filtre	Condition	Norme
Filtres à gaz	Filtre AX (marron)	Exposition à court terme	
Appareil de protection respiratoire autonome isolant (SCBA)	Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives	Exposition à long terme	

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Gaz
Apparence	: Aérosol.
Couleur	: blanc.
Odeur	: caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Point d'ébullition	: 55,8 - 56,6 °C
Point d'éclair	: -42 °C
Température d'auto-inflammation	: 235 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non auto-inflammable
Pression de vapeur	: 5200 hPa
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,888 g/cm ³
Solubilité	: Pratiquement non miscible.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	: 1,5 vol %
Limite supérieure d'explosivité (LSE)	: 18,6 vol %

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: 663,4 g/l
---------------	-------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification

78-93-3 butanone

Oral	LD50	>2193 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5000 mg/kg (Rabbit)
		5000 mg/kg (rbt)

67-64-1 acétone

Oral	LD50	5800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	7800 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4h	>20 mg/l (rat)

123-86-4 acétate de n-butyle

Oral	LD50	10760 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>14000 mg/kg (Rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rat)

7779-90-0 bis(orthophosphate) de trizinc

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
------	------	------------------

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rat)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général	: Toxique pour les organismes aquatiques.
Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique		
78-93-3 butanone		
LC50/96h	2993 mg/l (Pimephales promelas)	
EC50/48h	308 mg/l (Dm)	
67-64-1 acétone		
EC50	8800 mg/l (Dm)	
	8300 mg/l (Fish)	
123-86-4 acétate de n-butyle		
LC50/96h	18 mg/l (Fish)	
EC50/48h	44 mg/l (Dm)	
7779-90-0 bis(orthophosphate) de trizinc		
LC50/96h	0,14 mg/l (Oncorhynchus mykiss (96h))	
EC50/48h	2,34 mg/l (Dm)	
ErC(50) (72h)	0,14 mg/l (Ds)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Finixa apprêt blanc 400ml		
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.	

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas refouler à l'égout.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN
14.1. Numéro ONU			
1950	1950	1950	1950
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Description document de transport			
UN 1950 , 2.1, (D), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 , 2.1, POLLUANT MARIN/DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	UN 1950 , 2.1, ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	UN 1950 , 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
14.3. Classe(s) de danger pour le transport			
2.1	2.1	2.1	2.1
14.4. Groupe d'emballage			
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement			
Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui Polluant marin : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui	Dangereux pour l'environnement : Oui
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Règlement du transport (ADR) : Subject to the provisions
Code de classification (ADR) : 5F
Quantités limitées (ADR) : 1l
Quantités exceptées (ADR) : E0
Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : D

- Transport maritime

Quantités limitées (IMDG) : 1 L
Quantités exceptées (IMDG) : E0
N° FS (Feu) : F-D
N° FS (Déversement) : S-U
Arrimage et manutention (Code IMDG) : SW1, SW22
Tri (IMDG) : SG69

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Code de classification (ADN) : 5F

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Les restrictions suivantes sont applicables selon l'annexe XVII du Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH):

3. Substances ou mélanges liquides qui sont considérés comme dangereux au sens de la directive 1999/45/CE ou qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008	butanone; éthylméthylcétone - acétone; propan-2-one; propanone - acétate de n-butyle
3(a) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 2.1 à 2.4, 2.6 et 2.7, 2.8 types A et B, 2.9, 2.10, 2.12, 2.13 catégories 1 et 2, 2.14 catégories 1 et 2, 2.15 types A à F	butanone; éthylméthylcétone - acétone; propan-2-one; propanone - acétate de n-butyle

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

3(b) Substances ou mélanges qui répondent aux critères pour une des classes ou catégories de danger ci-après, visées à l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008: Classes de danger 3.1 à 3.6, 3.7 effets néfastes sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur le développement, 3.8 effets autres que les effets narcotiques, 3.9 et 3.10	butanone; éthylméthylcétone - acétone; propan-2-one; propanone
40. Substances classées comme gaz inflammables, catégorie 1 ou 2, liquides inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, matières solides inflammables, catégorie 1 ou 2, substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégorie 1, 2 ou 3, liquides pyrophoriques, catégorie 1, ou matières solides pyrophoriques, catégorie 1, qu'elles figurent ou non à l'annexe VI, partie 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.	diméthyl éther - butanone; éthylméthylcétone - acétone; propan-2-one; propanone - acétate de n-butyle

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : 663,4 g/l
VOC-EU : 74,70%

15.1.2. Directives nationales

Classe	Part en %
NK	50-<75

Allemagne

AwSV, référence de l'annexe : Classe de danger pour l'eau (WGK) 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)
12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

Pays-Bas

Waterbezuwaarlijkheid : 6 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle, Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 °C (entre 275 et 410°F).] sont listés
SZW-lijst van mutagene stoffen : Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère; naphta à bas point d'ébullition — non spécifié; [combinaison complexe d'hydrocarbures obtenue par distillation de produits aromatiques. Se compose principalement d'hydrocarbures comportant majoritairement entre 8 et 10 atomes de carbone (C8-C10) et dont l'intervalle d'ébullition est compris approximativement entre 135 et 210 °C (entre 275 et 410°F).] est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

Danemark

Remarques concernant la classification : Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs
Les exigences des Autorités danoises pour l'environnement de travail relatives à l'utilisation de carcinogènes dans le cadre professionnel doivent être respectées lors de l'utilisation et de l'élimination

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Carc. 1B	Cancérogénicité, catégorie 1B
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2

Finixa apprêt blanc 400ml

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Flam. Gas 1	Gaz inflammables, catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Muta. 1B	Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B
Press. Gas	Gaz sous pression
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
EUH208	Contient Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine(Fatty acids, C18-unsatd, trimers, compds. with oleylamine). Peut produire une réaction allergique.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.